

COMMUNIQUE DE PRESSE

CEILHES ET ROCOZELS – rassemblement devant la mairie contre le projet d'éoliennes sur le village ce 19/01/18

Une soixantaine de personnes se sont rassemblées vendredi 19 janvier pour exprimer leur désaccord avec le projet d'éoliennes industrielles sur le village, porté par la société Volkswind, et ce, à l'occasion de la dernière journée de l'enquête publique. D'abord devant la mairie, déployant leurs banderoles, puis à l'intérieur où les manifestants ont été autorisés à rentrer dans la salle où se tenait le commissaire enquêteur.

Discret - comme les gendarmes que les anti-éoliens ont l'habitude de croiser dès qu'ils se déplacent et qui s'occupaient de « protéger » le maire enfermé dans son bureau - ambiance conviviale mais déterminée, il a écouté Anne-Marie Bourgesse qui a pris la parole pour rappeler les principaux problèmes que soulèvent ce projet :

« on est ici pour se battre contre 6 éoliennes, mais sachez qu'un autre projet pour 8 est déjà dans les cartons ; si on laisse passer, c'est en tout 14 éoliennes de plus de 120m qui vont nous encercler. Au delà des nuisances, y compris sur votre santé, de la destruction d'un paysage protégé qui fait partie du Parc naturel régional du Haut Languedoc, ce sera une catastrophe écologique, car après avoir massacré biodiversité et avifaune, ce sont les sources du village qui seront menacées !! Une des éoliennes serait implantée à moins de 50m du périmètre de protection».

On peut se poser la question de savoir si le commissaire enquêteur suivra les avis défavorables du Parc et des monuments historiques ; mais même avec un avis défavorable, le préfet peut donner le permis de construire.

On peut penser que les 14 espèces protégées de rapaces et les 16 de chauve-souris repérées sur zone auront gain de cause.

On peut se demander aussi quand des études seront enfin menées sur les impacts socio-économiques des usines à vent qui se multiplient dans les communes rurales. Autrement dit, quand prendra -t-on en compte que les populations sont aussi « des espèces à protéger » ?

Ceilhes et Rocozeles devrait savoir où en sont ses élus, puisque le conseil municipal va donner son avis ce mercredi 24 janvier à 18h.

PS : Ceilhes et Rocozeles a reçu, entre autres, les soutiens de l'Association Vigilance Patrimoine Paysager et Naturel (VPPN), le collectif 34-12, Hurlevent, l'Amassada, le collectif régional Toutes Nos Énergies – Occitanie Environnement...

Contact presse : Anne-Marie Bourgesse am.bourgesse@orange.fr - 06 30 13 73 15

Photos libres de droit – mention TNE-OE